7me ANNÉE N° 346 PARAIT LE SAMEDI 12 Septembre 1891

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre Francs par An

ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12

Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES

Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30

Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

NOTRE PROCÈS

et l'opinion de la Presse

L'Écho de la Seine

Nous lisons dans l'*Echo de la Seine* du 29 août dernier, sous la rubrique NEUILLY :

«Il n'est bruit dans certains milieux que des poursuites intentées par l'un de nos édiles à un journal des Basses-Alpes qui s'est permis de commenter une lettre écrite par l'édile en question, à un député de ce département. Nous *avons lu l'article dans tous ses détails ; il n'a rien qui puisse justifier la colère de notre magistrat municipal, les faits qu'il renferme ont été publiés par d'autres journaux sans que ceux-ci aient jamais été inquiétés*, aussi croyons-nous peu au procès dont est menacé notre confrère du midi.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce qui va se passer.

Peut-être allons-nous avoir des révélations inconnues du gros public : ce sera piquant. »

***

La Bataille

La Bataille du 9 septembre courant, publie sous la signature de notre vaillant confrère **Gérault-Richard**, l'article suivant :

SI SISTERON SAVAIT...

Il y a des gens qui se disent généraux et millionnaires. —L'indemnité de guerre et de député. — Quel est donc ce farceur ? — Air connu — Mac ou pas Mac.

A l'heure présente je connais en France une jolie petite ville qui s'amuse et un général qui s'ennuie. La jolie ville porte le nom de Sisteron ; le général ennuyé, celui de Mac-Adaras.

Un jour de 1889 les Sisteronnais virent débarquer chez eux un personnage dont le signalement répondait à peu près à celui du sire de Fish-Ton-Kan. Il avait en effet la moustache énorme, il prétendait que son grand sabre dormait dans le fourreau depuis la guerre de 70 et que ses croix innombrables gagnées sur les champs de bataille, il les laissait au vestiaire de sa modestie.

Ce général avait amené avec lui des hérauts chargés de proclamer sa gloire aux quatre coins de l'arrondissement.— Elisez, Mac-Adaras, disaient-ils aux électeurs ! Il est brave, savant, intelligent, ses richesses n'ont point de bornes. Avec lui vous trouverez le bonheur social et la félicité politique.

De temps en temps, Mac-Adaras donnait de sa personne. Il apparaissait à la tribune, se mettait de profil et lâchait tout d'une traite cette phrase éloquente, bien qu'elle fût dépouillée d'artifices oratoires :

— Elletours ! voutez pour moà, ze zouis riche, ze né veux poën de voutre argent ; si ze souis voutre daipoutais, ze vous donnerai moun indemnijé pour les poveres elletours!

Là-dessus, il s'asseyait, en attendant de s'asseoir la dessus. Et les électeurs éblouis s'interrogeaient l'un l'autre :

— Quel est donc ce candidat extraordinaire, que l'on dit Irlandais et qui a l'accent sud-américain.

Personne ne sut jamais leur répondre. Mac-Adaras est élu ; il siège au Palais Bourbon, ce que la France continue d'ignorer, car ce n'est pas seulement sur le vain étalage des décorations que sa modestie s'exerce ; il garde de la violette la silencieuse discrétion.

Et sa présence n'est signalée que par les sourires qui l'accueillent. Malgré cela, peut-être aussi a cause de cela, les Sisteronnais persistent à demander à tous les échos sur l'air de la chanson des *Commis voyageurs :*

— Quel est donc ce farceur ?

Les échos ne répondent rien, pour cette raison qu'ils ignorent tout de lui comme ses électeurs.

***

Un journal de l'endroit, *Sisteron-Journal*, s'est mis bravement à la besogne, afin de satisfaire, fût-ce au moins par à peu près, la légitime curiosité de ses concitoyens. La tâche était aride, car l'histoire de Mac-Adaras ressemble au désert : on n'en voit pas le bout.

Pourtant notre intrépide confrère mit à profit les propres vantardises de l'Irlandais sud américanisant, d'après lesquelles celui-ci aurait en 1870 rivalisé d'héroïsme avec Garibaldi en amenant à la Défense nationale un corps de volontaires. Il rechercha dans les documents de l'époque, ne trouva nulle trace des combats soutenus par les enfants de la verte Erin, enrôlés sous la bannière de Mac-Adaras ; mais il découvrit, en revanche, une note salée, — de la part d'un insulaire, cela s'explique — qui réclamait à la France quelque chose comme cent quinze mille francs, pour équipement, armement, entretien et frais divers de campagne.

Mac—Adaras , bon enfant , se déclarait satisfait avec cette bagatelle. Malheureusement pour sa créance, nous avions déjà les Prussiens qui emportaient cinq milliards et deux provinces, les d'Orléans qui nous prenaient cinquante millions, un tas d'autres dévorants plus avides les uns que les autres Si bien que Mac-Adaras en fut pour ses frais de papier et d'encre, les seuls qu'il eût d'ailleurs déboursés, le corps d'Irlandais étant comme celui du Christ sous les espèces de l'Eucharistie, c'est-à-dire impalpable.

Sisteron - Journal découvrit encore certains détails ; il en découvre même tous les jours avec lesquels il alimente la joie des Sisteronnais, car notre confrère s'en voudrait d'accaparer pour lui seul, en vilain égoïste, des motifs de joyeux propos d'après boire.

Ainsi le général Mac-Adaras est général autant que vous et moi qui ne l'avons été qu'au temps des écoles buissonnières, avec des sabres de bois et des casques en carton,

Il y a mieux encore. *Sisteron-Journal* prétend que Mac - Adaras n'est devenu Mac que sur ses vieux jours. Il ne fait rien comme les autres, ce particulier-là. Jadis, voilà pas bien longtemps, il était Daras, tout court ; puis Daras est devenu Adaras, lequel s'est adjoint Mac plus tard. A certain moment Daras, Adaras, Mac-Adaras auraient cédé la place à Dyer qui a définitivement disparu de la circulation.

Pour quelles raisons, dans quel but ces transformations successives ? Je n'ai jamais eu besoin de changer de nom, moi, et vous, lecteurs ? Il est vrai que nous venons de notre village où chacun peut vérifier notre acte de naissance, notre état civil, où nos parents répondraient de nous ; il est vrai que nous ne nous disons pas généraux et millionnaires. Nous ne réclamons pas cent quinze mille francs à la France parce que la France est notre pays et que nous le défendons en patriotes, non en mercenaires.

Quant nous nous appelons Durand ou Dupont, nous signons Durand ou Dupont, et nous n'avons pas le mauvais goût de nous faire passer pour Macs, ce qui n'est pas très présentable.

***

Revenons à Daras. A l'instar de Mme Vito, il avait promis un tas de choses qu'il n'a point tenues. D'abord la remise aux communes pauvres de son indemnité parlementaire. Depuis six mois, Sisteron tout entier réclame les neuf mille francs. C'est à peu près comme s'il chantait :

« As-tu vu la casquette ! »

Il avait promis des ponts, des routes ; dans un élan désordonné il s'était même engagé à relier par un viaduc deux villages bâtis sur montagnes et séparés par une profonde vallée. Les ponts, Mac les garde ; les routes, Daras n'en veut plus entendre parler ; quant au viaduc il y a beaux jours qu'il est tombé dans l'eau.

La seule réponse qu'ait reçue le *Sisteron-Journal* à ses réclamations, c'est une assignation en correctionnelle. lancée par un autre général, celui de Neuilly, le boulangiste Henrion-Berthier. Cet officier municipal et en retraite avait délivré à son collègue en généralat un certificat d'honorabilité. Le directeur de *Sisteron-Journal*, notre confrère Augustin Turin, prit ledit certificat pour ce qu'il valait, ajoutant que les *Petites Affiches* contenaient à la date du 26 novembre 1888 un contrat de Société pour l'exploitation d'un établissement où seuls les Mac, avec ou sans Daras, avaient l'us de conduire leur petite famille.

On est pointilleux sur le compte de l'honneur, parmi les généraux marque Henrion-Daras, Celui de Neully exige une réparation de dix mille francs ; c'est joli pour un accroc et cela met la livre un peu cher.

Le procès vient incessamment devant le tribunal de Sisteron ; la jolie ville a de l'agrément sur la planche. Deux généraux au lieu d'un, pensez donc !

Mac-Adaras témoignera sans nul doute en faveur de son ami Henrion-Berthier. Il y a des débris qui se consolent entre eux ; ces deux honneurs s'étayent mutuellement. On fait ce qu'on peut, voyez-vous, cela ne veut pas dire que l'on réussisse toujours.

Cet égal, si Sisteron avait su, Adaras serait peut-être encore Mac, mais il ne porterait pas la qualité officielle d'honorable.

GÉRAULT - RICHARD.

ÉCHOS & NOUVELLES

La rentrée des Chambres.

La session extraordinaire des Chambres s'ouvrira, selon toutes les probabilités, le 13 octobre prochain. Quoiqu'il n'y ait encore aucune résolution définitive à cet égard, c'est la date qui parait devoir être adoptée par le gouvernement.

On sait, en effet, que la convocation des Chambres a lieu, à cette époque de l'année, par décret.

Mort de M. Grévy.

Les journaux quotidiens ont annoncé, cette semaine, la mort de M. Jules Grévy, ancien président de la République, décédé à Mont-sous-Vaudrey, où il s'était rendu, comme tous les ans, pour passer la saison. Il a succombé, à l'âge de 84 ans aux suites d'une pneumonie dont il souffrait depuis quelques jours. La République perd en lui, un de ses plus anciens, plus ardents et plus convaincus défenseurs.

Bustes et Musées.

On vient de répartir entre les musées de province une centaine de bustes d'hommes célèbres, commandés, depuis une trentaine d'années, par l'Etat, à un grand nombre de sculpteurs.

Le buste de Mac-Adaras ne figure pas dans cette collection, et cependant, cet Irlandais bientôt célèbre, aurait eu sa place désignée dans un coin du musée Bas - Alpin dont il n'aurait pas été la pièce la moins curieuse.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE
ET RFGIONALE

SISTERON

Fête Nocturne. — La fête, nous allions dire l'orgie Macadaresque, que nous avions annoncée, a eu lieu, mais avec quelques modifications dans le programme que nous en avions donné. C'est ainsi que le spectacle promis n'a pas eu lieu. Au dernier moment, les acteurs-amateurs qui devaient jouer dans les pièces ont eu peur d'être sifflés. Beaucoup de monde dans ce jardin, qui n'a pourtant rien de celui d'Armide ; beaucoup de lanternes et beaucoup de vacarme. Une armée de bouteilles — Seule armée que Mac-Adaras ait commandé en France — était alignée sur les tables ; des pièces — Oh ! pas de canon — des pièces de bière de 100 litres posées ça et là dans les coins, avaient des attirances irrésistibles Ah ! la beuverie a bien marché ! demandez plustôt à ceux qui le lendemain avaient encore mal aux cheveux.

Involontairement, ce cadre, ce décor, nous ont rappelé le *Nabuchodonosor* de Rochegrosse, exposé cette année au salon des Champs Elysées ; planant au dessus d'un chaos de fin de *Nopce*, Mac-Daras - Nabucho, à deux heures du matin, regarde, des fenêtres de son habitation, les Perses, qui sous la forme de deux gendarmes, envahissent son jardin et dispersent les dernières épaves de ses invités.

L'entrain de la danse, ne laissait rien à désirer. Les consommations *à l'œil*, défilaient avec une rapidité vertigineuse, et pourtant ce mastroquet d'occasion, ce philantrope a rebours ne paraissait pas content.

La joie de cet entrepreneur de bals pubics en plein vent, n'était pas sans mélange.

Un point noir — malgré tant de lanternes — obscurcissait son horizon !

Un coup d'œil rétrospectif sur les splendeurs de la fête donnée l'année dernière lui mettait l'amertume au cœur.

Mentalement il comptait les places vides, et constatait de nombreuses défections ! Que de *je menfoutistes*, parmi cette foule qui prenait là ses ébats à ses frais ! Que de gouailleurs et de sceptiques !

Passée au creuset d'une analyse exacte et impartiale, voici qu'elle était la composition de cette foule : Elément féminin 50 pour cent ; élément masculin 30 pour cent ; enfants 20 pour cent. Il s'est bu ou gaspillé dans ce rastel : 1.500 litres de bière, 500 bouteilles de limonade, 10 bouteilles de sirops divers et 10 bouteilles de cognac, représentant en tout, une valeur approximative de mille francs, service compris.

Eh, bien, nous le demandons à tous les gens sensés et sérieux, à qui a profité cette dépense ?

Si M. Mac-Adaras respectait ses électeurs et s'il se respectait lui-même est-ce qu'il ne trouverait pas une destination plus digne à cet argent qu'il consacre à une réclame dangereuse et malsaine ? S'il voulait faire œuvre utile et durable, s'il aimait, réellement ce pays qui l'a aussi légèrement accueilli, sans lui demander ce qu'il était, d'où il venait, et ce que finalement il voulait, s'il aimait, disons-nous, ce pays qui est le notre est-ce qu'il ne serait pas plus honorables pour lui, soit de faire bâtir les casernes pour le bataillon promis, soit de contribuer ou percement de la rue de l'Evêché qui deviendrait la rue Mac-Adaras, ou tout au moins defaire reconstruire l'horloge ou bien encore mettre sa statue équestre sur la voute, qui seule reste de cet édifice disparu ?

Non, Mac-Adaras ne fera rien de tout cela. Ce Barnum, qui a toujours un pied en l'air, qui craint à chaque instant de voir un abimé s'entr'ouvrir devant lui, n'aime que la réclame américaine. Ce qu'il lui faut c'est éblouir la foule, faire du bruit et justifier toujours et partout sa fameuse devise : *plus parois que n'en sois.*

Nomination. — Notre compatriote et ami M. Jules Arène, arrivè récemment des Iles Canaries où il occupait les fonctions de Consul de France à Sainte-Croix de Téneriffe, vient d'être nommé Consul de France à Charleroi (Belgique). Ce nouveau poste éloigne à peine notre ami de son pays natal vers lequel il revient toujours volontiers, parce qu'il l'aime comme nous l'aimons nous même pour son air frais et salubre, son ciel toujours bleu et ses sites pittoresques. Nous nous réjouissons de cette nomination, tout d'abord parce qu'elle est un avancement mérité, ensuite parce qu'elle nous vaudra de plus fréquentes visites de M. Jules Arène, et avec lui, de son frère M. Paul Arène, cet écrivain si délicat et si justement apprécié des vrais lettrès. Nos félicitations les plus vives et les plus sincères à M. Jules Arène, et une part de ces félicitations à Mademoiselle Arène et à M. Paul Arène qui ne sont pas les moins heureux de cet avancement, car nous savons quelle touchante affection les unis tous les trois.

Chorale Dignoise. -- Le concert donné dimanche, place de la Mairie par cette excellente Société, en excursion à Sisteron, a eu un plein succès. Un public nombreux, venu pour entendre, ces vaillants orphéonnistes, les a fortement applaudis.

ETAT CIVIL

Du 4 au 11 Septembre 1891.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Néant.

Un mot de la fin

Un curieux procès. — Un des plus fins avocats de Paris se rendait, l'an dernier, dans les bureaux d'une compagnie d'assurance.

— J'ai, dit-il au directeur, trois mille cigares valant un franc chacun ; voulez-vous me les assurer contre l'incendie pour une valeur de 3.000 francs ?

Le directeur accepte la proposition et délivre une police en bonne forme.

Au mois de février dernier, l'assuré se présentait au siège de la compagnie, réclamant 3.000 francs.

— Les cigares sont brûlés, dit-il, il faut me les payer.

— Nous n'avons pas eu connaissance de cet incendie, dit la direction, donnez-nous des détails et des preuves.

— Parfaitement, reprend l'avocat ; j'ai fumé moi-même les 3.000 cigares ; en voici le certificat signé par trois témoins honorables, les signatures, sont légalisées.

La compagnie refusant de payer, l'avocat lui fait un procès. Le tribunal, constatant que la marchandise a été assurée et détruite par le feu, condamne la compagnie à s'acquitter envers le demandeur.

Ces jours derniers, la compagnie attaque à son tour l'avocat pour avoir, volontairement, mis le feu à une marchandise assurée. Ce délit étant sévèrement puni par la loi, l'avocat a été condamné à payer tous les frais qui se sont élevés à 6.000 francs.

On a beaucoup ri, ce jour là, au Palais et les rieurs ne furent point du côté de l'avocat.

MARCHE D'AIX

du 27 Août 1891

Bœufs	1 45	à	1 60
Moutons du pays	1 80	à	1 85
Moutons africains	» »»	à	» »»
Rèserve —	1 68	à	1 75
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 9 Septembre 1891

Le marché est des plus fermes ; outre que les achats du découvert continent, on annonces pour le 6 Octobre prochain l'émission des obligations du crèdit Foncier. Le 3 o/o monte à 66. 35 ; le 5 1/2 à 105.90

Le groupe des valeurs portugaises est en progression marquée ; les fonds Russes sont sans changement. L'Italien toujours délaissé recule à 90.60.

La Sociétés de crédit font preuve des meilleures tendances. La Banque de Paris gagne 12 fr à 782. Les négosiations avec la compagnie Royole des chemins de fer Portugais ont très heureusement abouti. La société Générale est très ferme à 483.75 le Comptoir d'Escompte à 550 le crédit mobilier à 447.50. On cote le crèdit Foncier 1288.

L'Action des Immeubles de France s'échange à 480 en attendant le pair que justifiérait, l'excellente situation de la Société.

Les actions Urikany de maintiennent à 270 ; les conclusions du rapport de la commission internationale sont trés favorables.

L'action Eseplosif Portis qui cotait il y a quelques mois 27.50 à 30 francs ses élevée à 170 francs et revient aux environs de 100 frs qui semble le cours d'attente de cette valeur jusqu'à la terminaison des expériences officielles qui se font en ce moment en Belgique.

Les chemins Economiques font 416.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

HISTOIRE
D'UN CRIME

Lenjoleur était en effet parti pour Paris. Depuis longtemps il cherchait à agrandir son commerce ; il avait une idée qui le tourmentait ; il voulait s'adonner à l'élevage des bestiaux, afin de se passer d'intermédiaire et de realiser de plus importants bénéfices. Sa femme avait approuvé ses desseins, et il était allé á Paris, ne doutant pas qu'il saurait y trouver les fonds nécessaires à l'extention de son affaire. Il avait déclaré qu'il serait de retour dans une huitaine.

Le cinquième jour après son départ, on eut de ses nouvelles.

Madame Lenjoleur, très affairée, était en train d'aider son premier garçon à servir les nombreuses ménagères qui remplissaient la boucherie, lorsqu'un monsieur fort bien mis, le chef couvert d'un chapeau haute forme, demanda à lui parler.

C'était, à n'en pas douter, un Parisien, mais quel pouvait être l'objet de son arrivée à Potinville et de son entrée dans la boucherie Lenjoleur, voilà ce qui intriguait fort toutes les Potinvillaises présentes.

Madame Lenjoleur, par une mimique expressive, indiqua au nouveau venu combien elle était occupée ; en même temps, elle le pria de lui indiquer, sans plus tarder, ce qui lui valait l'honneur de sa visite. Mais le monsieur bien mis, quelque peu embarrassé, lui répondit qu'il avait à l'entretenir d'une affaire toute personnelle, toute confidentielle. Madame Lenjoleur fit passer dans son arrière-boutique le noble inconnu et l'y accompagna, non sans manifester son ennui d'être ainsi dérangée au milieu d'un coup de feu.

On n'eût guère le temps de se livrer à des commentaires. Madame Lenjoleur réapparut presque aussitôt, le visage empourpré par la colère et poussant des exclamations irritées :

— C'est une abomination, une indignité ! c'est impossible ! s'écriait-elle ; c'est une infamie, monsieur !

Le visiteur, décontenancé, essayait vainement de la calmer, invoquant son devoir professionnel, déclarent qu'il comp tissait à sa douleur, mais affirmant qu'il n'avait fait que lui dire la vérité, la triste vérité.

Madame Lenjoleur, suffoquée par l'indignation, continuait à pousser des grognements inarticulès, tandis que les clientes se pressaient autour d'elle, lui recommandaient l'apaissement et employaient mille détours pour la questionner.

Un peu calmée par ce qu'elle pouvait considérer comme des marques de sympathie, la bouchère dit alors :

— Savez-vous ce que monsieur est venu me déclarer ? Que mon mari est un assassin !

Et comme des murmures de réprobation faisaient comprendre au monsieur combien une telle assertation était montrueuse, celui-ci, ayant retrouvé tout son aplomb, risposta sur un ton doucereux et compatissant :

— Permettez, madame, je n'ai jamais prétendu que monsieur Lenjoleur était un assassin ; j'ai simplement déclaré qu'il avait été arrêté comme assassin, qu'il est actuellement détenu à Paris comme prévenu d'avoir mis à mort une femme.

« Il y a je le veux bien croire, erreur de la part de la justice, et l'indignation de ces dames ne me permet pas de supposer que M. Lenjoleur soit capable d'une action aussi infâme.

Enhardi par sa propre éloquence, il crut pouvoir poser à Mme Lenjoleur une question:

—Je repousse tout comme vous, croyez le bien, la possibilité d'un tel acte; dont l'honorabilité de votre mari accuse l'invraisemblance ; mais enfin madame, si M. Lenjoleur était reconu coupable, quels seraient vos sentiments à son égard.

La Bouchère trouva sans doute la question fort déplaçée. La colère le ressaisit, et elle cria:

— Non, non. cela n'est pas vrai, mon mari ne peut pas être un assassin ; mais si par impossible il était ce que vous prétendez, je le maudirais, je le haïrais.

(*A Suivre*).

JEAN FRANCŒUR.

© VILLE DE SISTERON

La fin des Célibataire

Désormais c'est en vain, pauvres célibataires,
Que nous nous efforçons de fuir le Conjungo !
Vos appas *parfumés* au savon du Congo,
Belles, ont mis le change à nos goûts réfractaires.

Un groupe de vieux garçons à Victor Vaissier.

Dépositaires : MM. Fray et Saunier, 35, rue Tupin, à Lyon.

RAISINS DE VENDANGE
Récolte 1891
S'ADRESSER
A M. Th. RENAULT, coiffeur ou à MM. BEGOU et ROCHE, adjudicataire des Poids publics, SISTERON.

INDICATION DE L'EAU
des
Sources Souteraines

GHAUVIN JEAN
Hydroscope à Sisteron

A l'honneur de vous informer, qu'il se met à votre disposition pour la découverte des sources ; il est tellement sûr de sa méthode, qu'il se charge, non seulement de deviner l'eau, mais encore d'indiquer la profondeur exacte où elle se trouve.

Il se charge également des travaux que peuvent nécessiter les recherches.

Seulement, dans le cas où la propriété n'aurait aucune source, le propriétaire serait toujours obligé de payer à l'hydroscope, pour déplacement, 5 fr. par jour et les frais du voyage.

Les personnes qui ne seraient pas d'accord avec lui pour les fouilles, et qui voudraient les faire exécuter elles-mêmes, payeraient 15 francs pour l'indication de l'eau, plus les 5 fr. par jour et les frais de voyage.

SUCCÈS GARANTI -- NOMBREUX CERTIFICATS

Adresser toute demande à M. CHAUVIN Jean, Fontinier à Sisteron, auberge de la Tête-Noire.

A TOUT LECTEUR

De ce journal qui en fera la demande, il sera envoyé gratis et franco une curieuse brochure (quarante-troisième édition) dont la lecture a déjà sauvé la vie à des milliers de personnes ainsi que le prouvent les nombreuses attestations reçues par son auteur.

Cette brochure très intéressante, que tout le monde devrait avoir entre les mains, contient des renseignements précieux sur les nombreuses maladies qui sont les conséquences de l'impureté, de l'âcreté ou d'une altération quelconque du sang, maladies de la peau en général, se révélant par des dartres, rougeurs, boutons, démangeaisons, éczémas, plaies ; maladies contagieuses, anciennes et mal guéries, amas de glaires, bile, humeurs, étourdissements, maux de tête, migraines, rhumathismes, maladies des voies urinaires, mauvaises digestions, pituites, maladies de poitrine et de l'estomac, bronchites chroniques, asthme, catarrhs, etc.

Les conséquences de la lecture de cette brochure sont inestimables pour toute personne qui tient à conserver sa santé et prolonger son existence. Elle sera envoyée ainsi qu'il est dit plus haut *gratis* et *franco* sur demande adressée par lettre ou carte postale à M. Vincent, pharmacien, à Grenoble (Isère).

ON DEMANDE
UN APPRENTI
A l'Imprimerie du Journal

Journal *LE BAVARD*
En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

ETUDE
de
Me GASTON BEINET
avoué, licencié en droit
à Sisteron Basses-Alpes.

VENTE
PAR
LICITATION

Il sera procédé le six octobre mil huit cent quatre-vingt-onze, jour de mardi, à neuf heures du matin, à l'audience des Criées du Tribunal Civil, au Palais de Justice à Sisteron, devant M. Gey, juge commis.

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire des communes de Sisteron, Valbelle et Noyers, arrondissement de Sisteron, (Basses-Alpes).

PREMIER LOT

Maison à Sisteron

Partie de Maison sise à Sisteron, rue Droite, n° 31, avec magasin, chambres et cave. Cette maison dont une portion seulement est exposée en vente, confronte dans son ensemble : du levant, Fabre ; du midi, la rue Droite ; du couchant, Latil Henri ; du nord, la rue de la Coste, et est portée au cadastre de la commune de Sisteron sous le numéro 787 p de la section G.

Mise à prix : cinq mille francs.
ci. . . . . 5.000 fr.

SEGOND LOT

Vaste Domaine à Noyers et Valbelle.

Vaste et beau domaine situé sur le territoire des communes de Noyers et de Valbelle, d'une contenance cadastrale de vingt-quatre hectares, quatre-vingt-neuf ares, dix-neuf centiares, porté au cadastre de la commune de Noyers sous les numéros 124, 322, 323, 324, 353 p, 358, 359, 360, 500 bis, 361 de la section C aux lieux dits Pas de la Combe, le Plan de Bassonnier, Jas de Castagne, champ de Languedoc, les Chaumassel, le Jas, Champ des Fremmel, Champ de l'Orne, et au cadastre de la commune de Valbelle sous les numéros 504, 505, 506, 507, 530, 531, 542, 543, 567, 568, 569 570, 571, 572, 573, 574, 575, 578, 579, 580, 589, 590, 591, 594, 595, 671, 35, 36, 38, 39, 586, 588 de la section A, aux lieux dits Champ de Brunel, les Parties, l'Iscle la Zéoune, Cheilanne, l'Iscle, Champ de la Sorbière. Ce domaine en nature de labour, vague pré, aire, bois-taillis, comprend des bâtiments d'exploitation et de vastes pâturages. Les capitaux vifs et morts, attachés à l'exploitation d'une valeur d'environ quinze cents francs sont vendus avec le domaine.

Mise à prix : cinq mille francs.
ci. . . . . 5.000 fr.

TROISIÈME LOT

Propriété à Sisteron

Propriété située sur le territoire de la commune de Sisteron, quartier de Chaterusse, lieu dit St-Pierre le Bas en nature de vigne, pré, labour et vague avec bâtiment, portée au cadastre sous les numéros 506, 561, 562, 564, 565, 567 de la section C, d'une contenance cadastrale de un hectare, cinquante un ares, cinquante centiares, confrontant : du levant, Morin ; du couchant, Roche ; du midi, route ; du nord, Chabas.

Mise à prix : mille francs.
ci. . . . . 1.000 fr.

QUATRIÈME LOT

Parcelle en nature de vigne et terre, située sur le territoire de la commune de Sisteron au lieu dit la Nuirie, portée au cadastre sous les numéros 1.012, 1.002 de la section D, d'une contenance de trente huit ares, trente centiares, confrontant : du levant, chemin ; du midi, Germain ; du couchant, Vallon.

Mise à prix : quarante francs.
ci. . . . . 40 fr.

Ces immeubles dépendent des successions de sieur Ovide André et de Madame Adèle Guillaud, son épouse de leur vivant propriétaires à Sisteron.

La vente en a été ordonnée par jugement du douze août dernier rendu par le tribunal civil de Sisteron.

A la requête
de Monsieur Gaspard André, bijoutier, domicilié et demeurant à Chambery, ayant pour avoué, Me Gaston BEINET.

Contre :

1° Monsieur Silvestre Louis, limonadier à Sisteron en qualité de tuteur ad hoc de Mademoiselle Rose Redon, demeurant à Sisteron, mineure ayant pour avoué Me ESTAYS ;

2° Madame Jeanne André, épouse de Monsieur Henri Morère, négociant à Nice et Monsieur Henri Morère en sa qualité de mari ;

3° Monsieur Adrien André, tailleur d'habits, domicilié et demeurant à Sisteron, ayant pour avoué Me Gaston BEINET.

Et encore Mademoiselle Blanche Redon, professeur de piano, domiciliée et demeurant à Marseille, défenderesse défaillante.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du Cahier des Charges, déposé au greffe du Tribunal en présence de Monsieur Barou Jean-Firmin, rentier à Sisteron, subrogé tuteur de la mineure Rose Redon ou lui dûment appelé.

Sisteron, le 3 septembre 1891.

GASTON BEINET.

Enregistré à Sisteron le neuf septembre 1891. Folio 160 c. 3. Reçu un franc quatre-vigt-huit centimes.

ALLEMAND.

Madame BERTHE, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité consulte pour *Maladie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches, Renseignements*, à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, à Paris et par correspondance

LAVAGE, NETTOYAGE
LESSIVE PHÉNIX
0,50c LE PAQUET 1 KILOG

VINS DE VENDANGES
NON PLATRÉS
E. BERTRAND
SISTERON
PRIX-COURANT
Petits Vins. 30 fr. l'hecto.
Supérieurs. 35 fr. —
Extra. . . . . 40 fr. —
Demandez dans tous les cafés la
BIÈRE VELTEN
La meilleure de toutes

Les Inconvénients
DU BANDAGE

Celui qui est atteint de hernie connaît la gêne que fait éprouver un bandage ; néanmoins, en raison du danger qu'il y a à s'en passer, il endure l'appareil avec résignation!

N'est-ce pas rendre un immense service aux personnes herniées, que de leur faire, sonnaître comment on peut ne plusêt e gêné e guérir et devenir aussi alerte qu si on n'avait jamais été blessé ? S'adresse M. Solèmes-Rivière, membre de la Soci de Médecine de France, au MANS (Sarth).
— Envoyez 1 timbre de 15 centimes.

« Sisteron-Journal » à Marseille
Chez M. GAUCHON
Kiosque de l'Alcazar, Cours Belzunce

AUX SOURDS

Une personne guérie de 23 années de surdité et de bruits d'oreilles par un remede simple, en enverra gratis la description à quiconque en fera la demande à NICHOLSON, 4, rue Drouot, Paris.

A VENDRE
1° UN VITRAGE DE MAGASIN.
2° Portes de Remise bonne occasion.
3° Un Vélocipède en très bon état.
S'adresser au bureau du Journal.

BIBLIOGRAPHIE

CODE PRATIQUE DES LOIS RURALES suivi d'un répertoire analytique, par MM. A. Paisant, président du tribunal civil de Versailles, et H. Pidancet, avocat à la cour d'appel.

1 vol. petit in-8, imprimé sur deux colonnes, cartonné à l'anglaise. — Paris, librairie G. Masson. 3 fr.

Quant on vit à la campagne, qu'on soit agriculteur ou propriétaire, industriel ou bourgeois, fonctionnaire ou simple contribuable on peut, souvent sans s'en douteur, commettre une faute de délits ou d'infractions aux lois, qui peuvent causer bien des ennuis. Quand on a un voisin grincheux ou malveillant, ce qui peut arriver à chacun, on doit connaitre à fond ses droits et ses devoirs, sous peine de vicissitudes qui rendent la vie pénible, et qui peuvent conduire à des procès désagréables. D'autre part, quand on veut entreprendre un travail sur ses terres, ont doit savoir jusqu'à quelles limites on peut s'avancer, sans avoir à redouter l'ingérence administrative ; on doit savoir aussi dans quelles conditions les autorisations sont nécessaires, sous quelle forme on peut les demander ; etc., etc. Celui qui vit à la campagne doit ainsi se mouvoir dans le dédale de plus d'une centaine de lois spéciales que bien peu connaissent, sans compter qu'on doit toujours obéir aux prescriptions du Code civil, du Code rural (promulgué en partie) et du Code forestier.

C'est donc un véritable service à rendre aux populations rurales que de leur présenter, sous une forme accessible à tous, les lois et règlements qu'ils doivent connaitre, C'est le travail que M. Alfred Paisant, président du tribunal civil de Versailles, et M. Pidancet, avocat à la cour de Paris, ont entrepris et mené à bonne fin en rédigeant un *Code pratique des lois rurales* (Librairie de G. Masson). Dans ce livre, ils donnent le texte de toutes les lois qui se rapportent à l'agriculture et qui touchent la vie rurale. Mais ce texte seul constituerait un dédale dans lequel on pourrait s'égarer. C'est pourquoi les auteurs y ont ajouté un commentaire sûr et précis qui explique les textes legislatifs, en s'appuyant sur la jurisprudence acquise. Ce commentaire est établi par articles disposés par ordre alphabétique ; on n'a donc qu'à prendre, dans le répertoire le mot qui, s'applique à un sujet quelconque en litige, pour retrouver immédiatement tout ce qui se rapporte à ce sujet. Leur livre constitue donc un véritable guide juridique pour les cultivateurs, les vignerons, tous les habitants de la campagne, auxquels il évitera bien des mésaventures.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'H. nneur

Approuvé par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE.

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEUL INOFFENSIF

2f50 GRAND FLACON — 3f50 TRÈS GRAND FLACON

LE **SUBLIMIOR**

Seul *Régénérateur anglais* ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

IL ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX et GUÉRIT LES PELLICULES

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par *une seule application tous les 15 jours.* — LE NIGER, 4 fr. 50. — Inoffensif.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS,

Entrepôt Général à PARIS : **HARRIS**, 18, Rue de Trévise.

Seule Maison de vente à Sisteron : JEAN ANTOINE, coiffeur aux Quatre-Coins.

FABRIQUE DE SIROPS & LIQUEURS

Vins Fins et Spiritueux

TURIN ET MARTIN

DIGNE

Librairie — Papeterie — Fournitures de Bureau

ASTIER FILS

SISTERON, Basses-Alpes

NOUVELLES PUBLICATIONS

Grand Choix de Romans des meilleurs Auteurs

Cotés en Librairie de 1 franc à 3 fr. 50

VENDUS AU PRIX CI-DESSOUS :

Volumes à 0 fr. 60		Livraisons Illustrées à 40 c.	
Une Héroïne, 270 pages	C. Cassot	L'Aveugle de Bagnolet	Charles Deslys.
Un de Plus, 270 pages	Pigault Lebrun.	Atala	Chateaubriant.
Dette d'Honneur, 250 p.	Paul Saunière.	La Chaumière Indienne	B. de St-Pierre.
Une Femme sauvée, 284 p.	Thom. Anquetil.	Blanche	Victor Perceval.
Les Jarretières de Mme de Pompadour, 292 p	Luc. Chardel.	La Sirène	X. de Montépin.
Par Monts et par Vaux, 335 page	Osc. Cometant.	Laure et Julie	Capmal.
La Duchesse de la Tour du Pic, 320 pages	X. d Montépin	La Femme Fatale	Ernest Billaudel
Ninie Guignon. 284 p.	Henri de Kock.	Manon Lescaut	L'abbé Prevost.
Consolation aux Laides, 255 pages	Pigault Lebrun	La Jarrelière Rose	Charles Deslys.
Christiane, 325 pages	André Gérard.	L'heure du Berger	Henry de Kock.
		Béatrix	Victor Perceval
		L'amant de Lucette	Henry de Kock.
		Adèle et Dabligny	Pigault Lebrun.

La Maison se charge de l'abonnement sans frais *à tous les Journaux et de procurer dans les 24 heures toutes les publications nouvellement parues en Librairie.*

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame **S. A. ALLEN.**

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie, les fait pousser et enlève les pellicules. Prospectus franco sur demande. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fab. : 26, Rue Etienne-Marcel (ci-devant 92, Bd Sébastopol) Paris

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ**

Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Pr 2 fr. 7mes ph.ies Rev. f.s mad. J. LIEUTAUD Aîné, Marseille.

SI vous voulez un beau

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

VEAU (à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN	bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC	bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU	bien	GRAS GROS FORT

La Créméine de ALFRED DUDOUY ✻✻ Agte cle des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Ce, au Mans

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE la très nourrissante **CREMEINE** coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^rs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 8 francs adressés à 25 kilos = 16 francs (mandat-poste) 50 kil. : 31 fr. mandat-poste : 100 kil. : 60 fr.

ROQUES & Cie Gros et Détail 75, RUE WAGRAM, 75 AU MANS (SARTHE)

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?

Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

Du Docteur ROUSSET

DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889

3 *grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.*

AGENTS GÉNÉRAUX : **TAILHEFER & LABADIE**

43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX

Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

Seul concessionnaire : M. C. Maurel, parfumeur à Sisteron

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS, BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

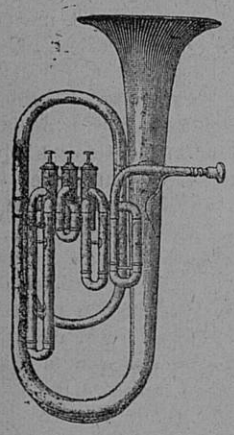

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

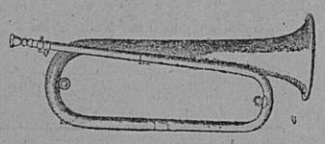

P. GATTERMANN

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

PRIME DE NOTRE JOURNAL

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Les Célestin

0 fr. 30 LE LITRE — **Eau Minérale Naturelle de** *(Ardèche). Contient un gramme et de bi-carbonate de soude (sel de Vichy* *Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'estomac.*

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME *à nos abonnés et acheteurs au numéro*

15 fr. la Caiss de 50 Bouteille

Port à part et en plus au moment de livraison. Toutes les expéditions se font d Vals (Ardèche), dans les 15 jours de l demande, contre mandat-poste adressé l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ÉTAT

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON